

Pour démontrer son rejet de la retraite anticipée

# L'intersyndicale proteste à Alger

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4032 - Lundi 28 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Une «grande perte» pour le peuple algérien

## Hommage émouvant de Bouteflika à Castro

Page 4

Hamid Grine au sujet de la presse électronique

## «Les nouveaux textes en phase de finalisation»

Page 3

### Du nouveau du côté d'Alep

Par Mohamed Habili

Il y a seulement une semaine personne n'aurait pensé que la bataille d'Alep se terminerait avant celle de Mossoul, dont il faut peut-être rappeler qu'elle n'a pas encore clôturé son deuxième mois. Le siège d'Alep dure depuis des mois quant à lui, donnant lieu à d'innombrables offensives et contre-offensives de la part de l'armée syrienne aidée de ses alliés et de la rébellion dans sa diversité, mais sans que les lignes de séparation bougent beaucoup par rapport à la façon dont elles se sont établies dès juillet 2012, avec en gros une partie est occupée par la rébellion, et une partie ouest restant aux mains du gouvernement syrien. On ne peut parler de siège de Mossoul, bien que Daech s'y trouve encerclé de toutes parts, mais d'étau ou de nœud coulant se resserrant à mesure que les forces irakiennes progressent vers le centre de la ville. Mais voilà que contre toute attente le principal quartier à l'est d'Alep est repris par l'armée syrienne, ce qui coupe en deux le dispositif mis en place par la rébellion, et l'affaiblissant d'autant, et qu'il faille envisager la possibilité que ce soit l'interminable bataille d'Alep qui prend fin avant celle de Mossoul, au mépris des prévisions en apparence les mieux justifiées. L'annonce officielle en a été faite hier, sans démenti plus ou moins crédible de la part du camp opposé. A partir de maintenant, les choses devraient aller à un rythme bien plus rapide que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

Suite en page 3

## Le projet de loi sur la retraite en débat hier à l'APN

# Des députés de l'opposition dénoncent «un coup de force»



Le projet le plus controversé portant sur l'amendement de la loi sur la retraite a été débattu et examiné hier, en plénière à l'APN. Très contesté par le monde des travailleurs et les syndicats, il divise sérieusement les partis politiques qui siègent au sein de la chambre basse. Le vote est prévu pour mercredi prochain.

Page 2

Réunion de l'Opep le 30 novembre à Vienne

## Abdelmadjid Attar : «La réduction de la production est vitale»

Page 3

## Inspirée d'un poème de Habiba Djahnine Denis Martinez dévoile une nouvelle œuvre

Page 13

Le projet de loi sur la retraite en débat hier à l'APN

# Des députés de l'opposition dénoncent «un coup de force»

■ Le projet le plus controversé portant sur l'amendement de la loi sur la retraite a été débattu et examiné hier, en plénière à l'APN. Très contesté par le monde des travailleurs et les syndicats, il divise sérieusement les partis politiques qui siègent au sein de la chambre basse. Le vote est prévu pour mercredi prochain.

Par Louiza Ait Ramdane

Les représentants des groupes parlementaires du Front des forces socialistes (FFS), du Parti des travailleurs (PT), de l'Alliance pour l'Algérie verte (AAV) et du Parti pour la justice et le développement ont boycotté la lecture du rapport préliminaire, en signe de protestation contre leur non association à l'élaboration du texte. En revanche, les partis majoritaires au sein du Parlement, le FLN et le RND, ont applaudi ce projet.

Les députés de l'opposition se désengagent de toute responsabilité et dénoncent le forçage des pouvoirs publics qui ont voulu à tout prix faire passer cette loi, sachant que l'APN a consacré une seule journée de débat pour l'expédier. Ce qui a soulevé l'ire de l'opposition qui accuse la coalition de vouloir passer avec force le projet de loi sans tenir compte de l'avis des travailleurs et des parlementaires. Le député de l'Alliance de l'Algérie verte, Lakhder Benkhalef, a dénoncé le rapport préliminaire de la commission sur le projet de loi. «Dans le rapport falsifié, il est indiqué que la commission a ouvert un débat large avec les spécialistes, les experts et les syndicats, ce qui n'était pas le cas du tout», a-t-il certifié, précisant que la commission a entendu uniquement le



Ph/E. Soraya/J.A.

ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, le directeur de la Caisse nationale de la sécurité sociale ainsi que le secrétaire général de la Centrale syndicale.

Ramdane Taazibt, député du Parti des travailleurs, dénonce une volonté de passer en force ce projet de loi ainsi que la répression des syndicats autonomes venus exprimer leur rejet de ce projet devant l'APN. «Des millions de travailleurs qui sont contre la suppression de la retraite anticipée, l'ont exprimé avec les grèves cycliques et des manifestations», souligne le député. Pour Taazibt, les solutions sont ailleurs et non pas dans le projet de loi qui consacre, selon lui, les conditions de travail esclavagiste et la généralisation de l'emploi

précaire. Raison pour laquelle il appelle le gouvernement à retirer ce projet avant qu'il ne soit trop tard. «Le gouvernement doit s'attaquer à la racine du mal et les disparités au lieu de cette politique d'agression en ignorant la détresse des travailleurs algériens», dira-t-il encore, soulignant qu'«il n'y a rien d'urgent».

Nadia Chouitem, députée du même parti, dénonce avec force le comportement irresponsable de la commission qui a imposé ce projet sans prendre en considération les propositions des députés. Le mal est profond, selon la députée qui suggère au gouvernement de se pencher sur les vrais problèmes des travailleurs, citant les cinq millions de travailleurs qui ne sont pas déclarés à la sécurité sociale,

d'autres qui sont sous-déclarés, les CDD qui ne sont pas des cotisants substantiels ainsi que le non-recouvrement des créances.

Même son de cloche chez le Front de la justice et de développement (FJD). Le député Lakhder Benkhalef a regretté le fait que les parlementaires détournent le dos aux syndicats. Selon lui, le rapport préliminaire a été imposé aux députés par la commission qui a refusé les amendements proposés par certains partis.

Bouiche Chafaa, du Front des forces socialistes (FFS), dénonce la répression des syndicats autonomes qui ont voulu organiser un sit-in devant l'APN. «Il ne peut pas y avoir un débat sous embargo de la police», regrette-t-il, soulignant que «ce

genre de comportement est intolérable, d'autant que les syndicats sont des travailleurs et ont le droit total d'exprimer leur avis librement et pacifiquement devant le Parlement».

## La retraite anticipée coûte 405 milliards de dinars annuellement à la CNR

Au moment où les syndicalistes tentaient de tenir un rassemblement près de la Grande poste pour dénoncer le nouveau projet de loi sur la retraite, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a défendu son projet en insistant sur la préservation des équilibres financiers de la Caisse nationale des retraites (CNR). Selon les chiffres avancés par le ministre, 916 000 personnes ont bénéficié de ce système de retraite proportionnelle ou sans condition d'âge. Ces personnes qui représentent 52% des retraités coûtent 405 milliards de dinars annuellement à la Caisse nationale des retraites. Le système national des retraites «subit les effets de l'évolution sociale, économique et démographique», explique le ministre. Ce qui nécessite, selon ses dires, une adaptation pour préserver les équilibres financiers sur la Caisse des retraites.

L. A. R.

## Pour démontrer son rejet de la retraite anticipée L'intersyndicale proteste à Alger

Après avoir été empêché par les autorités d'effectuer le rassemblement national programmé devant le siège de l'APN, le mouvement de l'intersyndicale, déterminé à arracher ses droits, a organisé une manifestation pacifique en plein cœur d'Alger. En réponse à leur protestation, les forces de l'ordre n'ont pas manqué d'empêcher le rassemblement des manifestants.

Pour exprimer leur colère et mécontentement suite au refus catégorique du gouvernement de se rétracter quant à l'une des principales revendications de l'intersyndicale qui n'est autre que l'annulation de la retraite anticipée pour les enseignants, un important mouvement de protestation a été organisé, hier, près de la Grande poste, à Alger. Ainsi, bien que la loi l'interdise, les syndicalistes de l'Education pour la plupart, ont tenu à se faire entendre auprès de la tutelle. Venus de plusieurs wilayas du pays, ils ont exprimé leur ras-le-bol général concernant leurs conditions de travail depuis des années. Les manifestants, brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : «Non à la confiscation des droits des travailleurs», «A bas l'injustice sociale», «Rana mahgourine»...etc., ont dénoncé la dégradation qui a gagné le monde du tra-



Ph/E. Soraya/J.A.

vail. La loi de finances 2017, récemment votée à l'Assemblée populaire nationale, augurant la flambée générale des prix, a été également la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. On peut dire qu'au vu de la crise générale que traverse le pays, la grogne sociale des fonctionnaires ne fait que commencer. De nombreuses

femmes étaient au devant de la scène pour dénoncer cette dégradation sociale qui ne cesse de s'aggraver au quotidien. Du côté des meneurs de grève, plusieurs responsables ont été réprimés par les forces de l'ordre. A ce propos, un député du FFS a été acculé de force pour avoir été virulent dans ses propos. Des arresta-

tions de plusieurs enseignants syndicalistes et même des députés soutenant la cause du mouvement ont été aussi signalées par les manifestants. Les interventions de la police pour localiser tout élément perturbateur dans le mouvement a sévi durant tout le déroulement de la protestation. «Nous sommes là en tant que personnes civilisées voulant transmettre pacifiquement un message au gouvernement et voilà ce que nous recevons. C'est ça le dialogue dont nous parlent sans cesse les dirigeants ???!!», a déploré un enseignant protestataire. «Nous comptons faire de cette grève une résistance ouverte et sans limite si ça continue comme ça», a ajouté un membre du Cnapeste. En somme, il faut savoir que compte tenu de la détermination, plus que jamais affichée des protestataires, ce bras de fer opposant le mouvement de l'intersyndicale au gouvernement risque de s'étaler sur une durée encore plus longue. Il est à rappeler également que le maintien de la retraite proportionnelle, la protection du pouvoir d'achat des travailleurs et la concertation des syndicats autonomes dans l'élaboration du nouveau code du travail sont les principales revendications à l'origine de cette série de contestations.

Yacine Djadel

Réunion de l'Opep le 30 novembre à Vienne

# Abdelmadjid Attar : «La réduction de la production est vitale»

■ Abdelmadjid Attar, ancien P-DG de Sonatrach, a affirmé qu'une réduction de la production était inéluctable. Selon lui, les pays producteurs se trouvaient «dos au mur», ce qui les a obligé à faire des concessions pour conclure un accord. La conclusion d'un accord était vitale pour tous les pays producteurs, en raison, a-t-il précisé, des grosses quantités de pétrole actuellement sur les marchés.

Par Meriem Benchaouia

**A** la veille de la réunion de l'Opep, les discussions et les rencontres vont bon train. A l'image de celle qui a réuni samedi dernier, dans la capitale autrichienne, les représentants de l'Opep et six producteurs hors Opep. En effet, les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se rencontreront le 30 novembre à Vienne. Le résultat principal attendu de cette réunion est sans conteste de confirmer les accords de la réunion informelle d'Alger en septembre dernier, et de fixer les «quotas individuels». L'Opep avait décidé, pour rappel, lors de cette réunion, de réduire la production afin de la maintenir entre 32,5 et 33 millions de barils/jour. L'accord conclu à Alger devrait être finalisé lors de cette réunion, mais des désaccords sur des détails persistent entre les membres de l'Opep et la Russie, qui ne fait pas partie du cartel. L'Iran est également l'un des principaux obstacles à un accord final. Les 21 et 22 novembre, le Comité d'experts de l'Opep a opté pour la proposition algérienne en attendant sa soumission lors de la conférence ministérielle de cette organisation, avait déclaré le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa. «L'Algérie a mis sur la table une proposition. Nous estimons que c'est une bonne proposition. Elle est équilibrée et elle tient compte des préoccupations de toutes



Ph / D. R.

les parties», avait affirmé le ministre. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, Abdelmadjid Attar, ancien P-DG de Sonatrach, a affirmé qu'une réduction de la production était inéluctable. Selon lui, les pays producteurs se trouvaient «dos au mur», ce qui les a obligé à faire des concessions pour conclure un accord. La conclusion d'un accord était vitale pour tous les pays producteurs, en raison, a-t-il précisé, des grosses quantités de pétrole actuellement sur les marchés, qu'il estimait à quelque 1,5 million de barils. Abdelmadjid Attar a indi-

qué, dans ce sens, que si celui-ci venait à être réalisé, nul doute que les prix du brut pourraient remonter jusqu'à 50 à 60 dollars le baril, mais dans le cas contraire ils seront susceptibles, à nouveau, de chuter au-dessous de la barre des 40 dollars. Le redressement des cours, a tenu à dire M. Attar, ne pourrait se réaliser que si, par ailleurs, d'autres gros producteurs, à l'exemple de la Russie, du Mexique ou du Kazakhstan, adhéraient, eux aussi, au principe d'une réduction de leur production. L'ex-P-DG de Sonatrach ne cachait pas ses appréhensions quant à

la situation économique actuelle de l'Algérie, plombée par la chute vertigineuse des cours du brut. Pour lui, la solution serait une diversification et une économie de ses ressources énergétiques, l'introduction d'un nouveau modèle de consommation et la création d'une industrie du renouvelable. Mettant notamment en avant les 22 000 millions de réserve de gaz de schiste et les quelque 3 500 milliards de mètres cubes de gaz naturel que recelait son sous-sol, l'invité a exclu l'éventualité d'une baisse des ressources énergétiques en Algérie. **M. B.**

## Hamid Grine au sujet de la presse électronique «Les nouveaux textes en phase de finalisation»



ministre de la Communication, Hamid Grine.

Au cours d'une conférence de presse, tenue en marge de l'inauguration du nouveau siège de la radio d'Oran, le ministre a indiqué que les nouveaux textes sont en phase de finalisation et préconisent, entre autres, deux dispositions qui ont fait l'objet d'un consensus, celles relatives à la domiciliation de ces médias et l'hébergement de leur site en Algérie.

Qualifiant certains de ces journaux électroniques de «sites fantômes», car aucune information n'est donnée sur leur siège ni l'identité de leurs gérants, le ministre a estimé qu'«il est temps de remettre de l'ordre dans ce secteur».

«On est parfois attaqué sans savoir par qui ni d'où», a encore ajouté le ministre, estimant que

«certains sites qu'on ne peut qualifier de journaux électroniques peuvent avoir un impact très négatif sur le pays et l'opinion publique».

Déplorant les agissements des auteurs de ce genre d'écrits qui «attaquent et diffament sans la moindre preuve ni la moindre enquête», Hamid Grine a appelé l'ensemble de la corporation à plus de responsabilité et de professionnalisme.

«Nous ne demandons pas aux journalistes d'être complaisants mais d'être responsables dans leurs écrits. Il s'agit de confirmer, de recouper et de bien analyser leurs informations», a-t-il souligné, ajoutant que cette démarche responsable des gens des médias est le seul moyen d'éviter la diffamation et la manipulation qui peuvent sévèrement nuire aux personnes concernées

et à leurs familles et proches.

S'agissant de la mise en conformité des chaînes de télévisions privées, M. Grine a indiqué que son département notifiera dans les jours à venir un arrêté à l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) pour un appel à candidature auquel ces chaînes pourront postuler.

Sur l'état des lieux actuel du paysage audiovisuel national, il a rappelé que seules cinq chaînes disposent de bureaux accrédités, alors que les autres (une cinquantaine) sont des chaînes «off-shore» de droit international.

Enfin, le ministre a annoncé le passage de la radio El Bahia à la diffusion en H24, félicitant les professionnels et les citoyens d'Oran pour ce nouvel acquis devant renforcer la mission de service public de ce média et l'information de proximité.

### LA QUESTION DU JOUR

#### Du nouveau du côté d'Alep

suite de la page Une

**I**l se peut même que l'année en cours ne s'achève pas sans que les armes se taisent complètement à Alep, de toutes les villes de Syrie la plus ravagée par la guerre. Celle-ci ne n'aura pas pris fin pour autant, car d'autres villes attendent de retourner dans le giron de l'Etat syrien, mais sa face s'en trouvera notablement modifiée. La vraie difficulté à laquelle se trouvera confronté le gouvernement syrien se posera en des termes différents de celles qu'il a dû résoudre jusque-là. Il ne s'agira pas tant de reprendre une partie du pays que de préserver son unité territoriale et politique. Ce défi reste à relever, et c'est à Raqqa, encore capitale de l'Etat islamique, que cela va jouer. On en a eu récemment un avant-goût avec l'attaque dans les environs de Bab de soldats turcs par l'aviation syrienne, qui s'est soldée par des morts et des blessés, la première du genre depuis le début du conflit. Ce n'est pourtant pas la Turquie qui représente le plus grand danger pour l'unité de la Syrie, mais bien les Kurdes, qui en accord avec la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis ont entrepris de reprendre Raqqa à Daech. Non pas du reste dans l'intention de la garder pour eux, à s'en tenir à leurs déclarations en tout cas, mais pour en user comme d'une monnaie d'échange le moment venu, quand il sera temps de proclamer leur autonomie. Projet déclaré que n'accepteront ni les Syriens ni les Turcs, ni d'ailleurs aucun Etat de la région, mis à part Israël, et les alliés occidentaux des Kurdes. Cette menace qui se profile en Syrie est d'ores et déjà bien affirmée en Irak, où les Kurdes, profitant de leur avancée sur Mossoul, ont établi une nouvelle frontière avec l'Irak, pour bien montrer qu'ils n'en faisaient plus partie. Les Kurdes sont des ennemis déclarés de Daech, considérés d'ailleurs par les Américains comme leurs alliés les plus fiables dans la lutte contre celui-ci, en Syrie notamment, mais s'ils doivent dans un horizon rapproché réaliser leurs objectifs nationaux, ce sera grâce à lui. Comme quoi il peut arriver que ce soit son pire ennemi idéologique qui se révèle son meilleur atout. **M. H.**

Le nouveau siège de la radio d'Oran, inauguré dimanche par le ministre en présence du DG de la Radio nationale, Chaabane Lounakel, s'étend sur une superficie de 7 000 m<sup>2</sup> et dispose d'un studio de diffusion et d'un autre de production ainsi que d'une salle de conférences de 100 places.

Au niveau du même siège, le ministre a inauguré le centre d'entraînement radiophonique et télévisuel.

R. N./APS

Une «grande perte» pour le peuple algérien

# Hommage émouvant de Bouteflika à Castro

■ «J'ai déjà dit que Fidel a la rare faculté de voyager dans le futur, de revenir et nous le raconter. Il aura mérité sans conteste de figurer au panthéon des rares hommes qui ont été à la fois précurseurs et acteurs des dynamiques qui ont dessiné la marche de notre monde».

Par Halim N.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé samedi un message de condoléances au président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres cubain, Raul Castro Ruz, suite au décès du leader cubain, Fidel Castro, dans lequel il a affirmé que ce décès était une «grande perte» pour le peuple algérien. «J'ai appris avec une immense tristesse le décès du leader historique de la Révolution cubaine, Fidel Castro Ruz. Permettez-moi, en ce jour de deuil pour le peuple cubain et pour sa famille, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos plus sincères condoléances et vous assurer de notre compassion et de notre solidarité», écrit le chef de l'Etat dans son message. «Avec sa disparition, je perds personnellement un ami et un compagnon de plus d'un demi-siècle. C'est aussi une grande perte pour le peuple algérien qui entretient une relation particulière avec El Commandante, faite de respect, d'admiration et d'affection mutuels», ajoute-t-il. «Une relation, poursuit le président de la République, qui trouve aussi sa singularité dans le partage de quelques pages de l'histoire de la glorieuse lutte de Libération nationale et dans lesquelles El Lider Maximo avait joué un rôle de premier plan aux côtés du peuple algérien». «Ce compagnonnage de lutte trouvera son prolongement après l'accession de l'Algérie à l'indépendance et se manifesta par une solidarité et un soutien à la reconstruction de notre pays ruiné par une guerre coloniale dévastatrice», a relevé le Président Bouteflika. Le président de la République souligne qu'«avec la disparition de Fidel Castro, se tourne une page de notre histoire contemporaine», rappelant que le défunt «a été au cœur de tous les événements qui ont façonné le 20<sup>e</sup> siècle et un témoin d'une perspicacité inégalée des évolutions de ce siècle et

de ses tumultes». «J'ai déjà dit que Fidel a la rare faculté de voyager dans le futur, de revenir et nous le raconter. Il aura mérité sans conteste de figurer au panthéon des rares hommes qui ont été à la fois précurseurs et acteurs des dynamiques qui ont dessiné la marche de notre monde», rappelle-t-il. «Je salue en lui un authentique défenseur des valeurs de paix, de respect de la souveraineté nationale et de son combat intransigeant en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», a encore écrit le chef de l'Etat. «Je rends également hommage à son parcours exemplaire de jeune avocat épris des nobles valeurs de justice, de l'exceptionnel chef révolutionnaire, de fondateur et clairvoyant dirigeant de sa nation et d'homme d'Etat éclairé», affirme le Président Bouteflika. Le président de la République a fait remarquer que le défunt «a su forcer l'admiration de tous, y compris de ses plus farouches adversaires, en restant fidèle aux valeurs et idéaux pour lesquels il a dédié toute sa vie». Pour le



chef de l'Etat, le regretté Fidel Castro «incarne pour ses nombreux admirateurs le combat qui a brisé le joug de l'asservissement et de la domination», ajoutant que «le Lider Maximo demeurera un repère exception-

nel et pour la postérité un exemple de générosité et de rectitude». «En vous renouvelant, Excellence et cher ami, mes condoléances les plus attristées et en vous priant d'être mon inter-

prête auprès de votre auguste famille et du peuple cubain ami, de mes sentiments de sympathie et de solidarité, je vous prie d'agréer l'expression de ma très haute et cordiale considération», conclut le Président Bouteflika.

H. N./APS

De la part des personnalités politiques et internationales

## La mémoire du père de la révolution cubaine saluée

Plusieurs personnalités politiques et internationales continuaient, hier, d'adresser des messages de condoléances suite au décès de l'ancien dirigeant cubain, Fidel Castro, tout en saluant cette grande figure du 20<sup>e</sup> siècle et grand défenseur des causes justes. Père de la révolution cubaine, Castro est décédé vendredi soir à l'âge de 90 ans à La Havane. Il a dirigé le pays pendant près de cinquante ans avant de prendre sa retraite en 2006 pour des raisons de santé. Des chefs d'Etat, des ministres ainsi que des amis et compatriotes d'El Commandante des quatre coins du monde ont salué une icône et un «militant international» qui représentait le symbole d'une époque de l'Histoire moderne. Suite au décès du leader cubain, l'Algérie qui a toujours été un partenaire et un allié de poids a adressé samedi un message de condoléances au président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres cubain, Raul Castro Ruz, dans lequel il a affirmé que ce décès était une «grande perte» pour le peuple algérien. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué

qu'«avec sa disparition, je perds personnellement, un ami et un compagnon de plus d'un demi-siècle. C'est aussi une grande perte pour le peuple algérien qui entretient une relation particulière avec El Commandante, faite de respect, d'admiration et d'affection mutuels». «Une relation, poursuit le président de la République, qui trouve aussi sa singularité dans le partage de quelques pages de l'histoire de la glorieuse lutte de Libération nationale et dans lesquelles El Lider Maximo avait joué un rôle de premier plan aux côtés du peuple algérien». En signe d'amitié et en hommage à cette figure historique cubaine, le Président Bouteflika a décrété un deuil national de huit jours. Pour sa part, la Russie, amie traditionnelle de Cuba a loué la grandeur de cet homme le qualifiant d'un «homme d'Etat émérite». Le président russe, Vladimir Poutine, a indiqué que «Cuba libre et indépendante que Fidel Castro a construite avec ses alliés est devenue un membre influent de la communauté internationale et a inspiré plusieurs peuples et pays», ajoutant que «cet homme fort et

sage a toujours regardé avec certitude vers l'avenir. Il a incarné de hauts standards d'homme d'Etat, citoyen, patriote sincèrement convaincu de l'équité de sa cause». Le président iranien Hassan Rohani a salué lui aussi le «guerrier infatigable». Le président syrien Bachar al-Assad a quant à lui salué la «résistance légendaire» de Fidel Castro face à l'embargo imposé par les Etats-Unis contre l'île de Cuba. Fidel Castro «vivra éternellement», a assuré le président chinois Xi Jinping, estimant que Fidel Castro était «un grand homme de notre époque». «L'histoire et les gens se souviendront de lui». Le président socialiste du Venezuela, Nicolas Maduro, a appelé à «poursuivre l'héritage» du père de la Révolution cubaine Fidel Castro, rappelant la relation étroite unissant les deux pays. Pour sa part, le président français François Hollande a demandé que l'embargo qui «pénalise Cuba soit définitivement levé», lors d'une déclaration à la presse samedi à Antananarivo.

H. N.

Sur les neuf premiers mois

## Les créations d'entreprises en hausse

Le nombre d'entreprises créées sur les neuf premiers mois de l'année 2016 a atteint 12 168, en hausse de 4% par rapport à la même période de 2015, tandis que 5 602 autres ont été radiées pour cessation d'activité, a appris l'APS auprès de responsables du Centre national du registre du commerce (Cnrc). Ces chiffres ne concernent pas les opérateurs économiques inscrits au Cnrc en tant que personnes physiques mais uniquement les opérateurs constitués en tant qu'entreprises. Par catégorie d'activité des entreprises créées, ce sont les services qui viennent toujours en tête (3 766 entre-

prises), suivis de la production de biens (3 730), de l'import (2 028), de la distribution de détail (1 386), de la distribution de gros (1 350) et de l'export (209). Quant aux entreprises radiées (5 602), leur nombre a par contre baissé de 8% par rapport à la même période de l'année écoulée. Les radiations ont essentiellement touché les secteurs des services (1 923 entreprises), de l'import (1 678), de la production de biens (1 628) et de la distribution de détail (639). Avec ces opérations de création et de radiation, le nombre global des entreprises inscrites au Cnrc a été de 170 933 à fin septembre 2016 dont 32% exercent

dans les services, 29,5% dans la production de biens et 20% dans le secteur de l'importation pour la revente en l'état. Par zone d'implantation, la wilaya d'Alger conserve sa prépondérance en matière d'installation d'entreprises avec 56 062 entités, suivie de la wilaya d'Oran (13 653 entités), de Sétif (8 508 entités) et de Tizi Ouzou (5 573 entités). Mais concernant les opérateurs économiques nouvellement inscrits en tant que personnes physiques durant les neuf premiers mois, leur nombre a été de 109 752, soit un recul de près de 4% par rapport à 2015. Concernant les opérateurs étrangers

exerçant en Algérie et inscrits au registre du commerce, leur nombre a atteint 12 512 jusqu'à fin septembre 2016 dont 10 160 entreprises (contre 9 715 en septembre 2015), le reste (2 352) se sont inscrits en tant que personnes physiques. Près d'une centaine de nationalités sont présentes en Algérie, originaires notamment de France avec 2 006 entreprises (19,7% de la totalité), de Syrie avec 1 196 entreprises (11,7%), de Turquie avec 881 entreprises (8,6%), de Chine avec 862 entreprises (8,4%) et de Tunisie avec 698 entreprises (6,8%).

Salem K.

Selon l'ONS

# Le rythme d'inflation annuel à 5,8%

■ Le rythme d'inflation en glissement annuel s'est établi à 5,8% à fin octobre 2016, selon l'Office national des statistiques.



Par Souad H.

Le rythme d'inflation en glissement annuel à fin octobre 2016 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant de novembre 2015 à octobre 2016 par rapport à celle allant de novembre 2014 à octobre 2015. Quant à la variation annuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire la

croissance des prix en octobre 2016 par rapport à octobre 2015, elle a enregistré une hausse de 5,2%. S'agissant de l'évolution mensuelle, qui est l'indice brut des prix à la consommation en octobre 2016 par rapport à septembre 2016, elle a été de -0,7% alors qu'elle avait connu une hausse de 0,4% en août et en septembre 2016. Ceci résulte d'un recul des prix des biens alimentaires (-1,8%) dont notam-



Ph. &gt; D. R.

ment les prix des produits agricoles frais (-3,9%) au moment où les produits alimentaires industriels (agroalimentaires) ont enregistré une hausse mensuelle de 0,21% qui s'explique notamment par le relèvement des prix du café et de certains produits céréaliers. Les sept autres ensembles de biens ont par ailleurs enregistré des hausses mensuelles des prix allant de 0,02% pour l'Education,

culture et loisirs à 1,18% pour les biens divers. Quant aux prix des biens manufacturés, ils ont affiché une croissance de 0,5% entre septembre et octobre 2016, tandis que ceux des services sont restés stables. Dans une comparaison des prix annuelle, il est constaté une hausse générale des prix de 5,2% en octobre 2016 par rapport au même mois de 2015 sauf pour la catégorie Education-

Culture et loisirs (-6,1%). La plus forte hausse enregistrée en variation annuelle a été particulièrement constatée pour la catégorie habillement-chaussures (+14,45%), suivie des transports et communication (+12,9%), des produits divers (+10,43%), de la santé-hygiène corporelle (+6,8%), du logement-charges (+5,8%), des meubles et articles d'ameublement (+5,4%) et de l'alimentation et boissons non alcoolisées (+0,8%). Pour cette dernière catégorie, il est enregistré une hausse annuelle des prix des produits agroalimentaires de 3,9% en octobre 2016 par rapport à un an plus tôt, et une baisse annuelle de -2,25% des produits agricoles frais. Les baisses ont concerné la pomme de terre (-26,2%), les légumes frais (-19,7%) et les viandes et abats de mouton (-1,2%). Par contre, le reste des produits alimentaires a vu les prix augmenter entre les deux périodes de comparaison notamment pour les œufs (+39%), les fruits frais (+25%), les viandes et poisson en conserve (+10,13%), les poissons frais (+8,7%) et les boissons non alcoolisées (+8,5%). A rappeler que la loi de finances de 2016 a tablé sur une inflation de 4% contre 4,8% en 2015.

S. H./ APS

## Loi de finances 2017

### 20 milliards de DA de recettes des taxes introduites par la commission

Le président de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mahjoub Bedda, a affirmé, à Alger, que les recettes des taxes incluses par la commission dans la loi de finances 2017 avoisinaient les 20 milliards de DA, réitérant le soutien du Parlement au gouvernement à la lumière du contexte économique actuel. La commission des finances et du budget de l'APN a introduit des amendements au projet de loi de finances 2017, qui touchent essentiellement l'augmentation des taxes pour les utilisateurs du cellulaire, la carte pré-payée et les pneus de véhicules (lourds et légers) en appui aux ressources du Trésor public, des communes et de la Caisse nationale de solidarité nationale, a indiqué M. Bedda lors du Forum du quotidien «El Moudjahid». Le parlementaire a déclaré soutenir ces augmentations ainsi que celles incluses dans le projet de loi de finances 2017, les qualifiant de «dispositions économiques rationnelles» au regard du

contexte économique que connaît le pays, généré par la chute des cours du pétrole. Il a précisé qu'il s'agissait d'«augmentations légères qui n'influencent pas réellement sur le pouvoir d'achat du citoyen», rappelant le maintien de la subvention des produits de première nécessité. M. Bedda a souligné, à ce propos, que le recul des transferts sociaux de 1 800 milliards de DA à 1 600 milliards de DA s'expliquait par le recul des prix de la plupart des produits de consommation au niveau du marché mondial. Il a appelé, cependant, à la mise en place d'un système informatique efficace qui veillera à orienter l'aide aux seuls nécessiteux, outre le renforcement du contrôle et des mesures de coercition en vue d'une meilleure maîtrise du marché. Il a recommandé également la création d'une autorité de régulation pour mettre fin à l'anarchie dans le secteur du transport urbain en termes de tarifs et d'horaire, déplorant la hausse des tarifs de transport de 10% à compter de l'an prochain

en raison de l'augmentation des prix du carburant. Selon le président de la commission des finances et du budget, «il est illogique que le ticket de transport urbain augmente de 10% contre une hausse d'un dinar sur le mazout». Il a estimé, d'autre part, que l'augmentation des taxes sur le timbre du passeport ne concernait pas le passeport ordinaire de 28 pages (6 000 DA) mais celui de 48 pages qui passera à 25 000 DA et une taxe sur la procédure accélérée estimée à 60 000 DA. A une question sur la réduction des salaires des députés, M. Bedda a tenu à faire remarquer que ces derniers qui sont de 300 000 DA sont fixés par le régime indemnitaire régi par le règlement intérieur de l'APN et non la loi de finances. Il a ajouté, enfin, que le Parlement avait approuvé la réduction de la prime de fin de mandat à raison de 50%, appelant les cadres supérieurs à «adhérer à cette initiative en guise de soutien à l'Etat».

Amel B.

## Assurances

### L'Unpa signe une convention avec la Cnma

Une convention de partenariat a été signée à Skikda entre la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) en marge de la célébration du 42<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'UNPA. La cérémonie de signature a eu lieu en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement agricole et de la Pêche, Abdeslem Chelghoum, et le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali. Cette convention, «première du genre revêt une importance capitale dans la mesure où elle va offrir

des avantages aux agriculteurs et aux éleveurs», a souligné le directeur général de la CNMA, Chérif Benhabib. Cette convention, devant permettre un accompagnement indéfectible aux agriculteurs, donnera lieu à l'adhésion du maximum d'agriculteurs à la CNMA, ce qui va permettre d'augmenter le capital de cette Caisse de sécurité, a encore souligné le même responsable, faisant part de l'importance de la sensibilisation sur la culture des assurances. Des sorties sur terrain sont prévues au titre de cette convention pour expliquer les avantages offerts par la CNMA aux agriculteurs, a

encore souligné le même responsable, insistant sur l'esprit de partenariat qui devra animer la relation CNMA- UNPA pour un développement durable du secteur de l'agriculture. Des rencontres et séminaires sur cette convention seront ultérieurement organisés pour mettre en avant les avantages qui seront offerts dans le cadre de ce partenariat, a ajouté M. Benhabib. Cette convention stipule la mise à la disposition des agriculteurs et éleveurs adhérents à l'UNPA de contrats d'assurance spécifiques avec des réductions avantageuses lors de la souscription de contrats d'assurances. Elle

assure également le suivi et l'appui technique des adhérents UNPA grâce au réseau d'experts Ingénieurs agronomes et docteurs vétérinaires que compte la CNMA via son réseau de CRMA. Cette convention prévoit également l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les thèmes de la conduite des cultures fourragères, de l'élaboration de la ration alimentaire et des bonnes pratiques de la conduite d'élevage, et autres thèmes liés aux activités agricoles, a-t-on encore noté.

F. L.

## Energie Sonatrach et Eni signent plusieurs accords

LA COMPAGNIE nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe italien Eni ont signé, à Rome, plusieurs accords de coopération dans diverses branches énergétiques, a indiqué un communiqué de Sonatrach. Ces accords «s'inscrivent dans le cadre du renforcement du partenariat historique entre les deux sociétés qui viennent consolider les relations de long terme dans l'activité Amont (upstream) et dans la commercialisation du gaz naturel et du gaz naturel liquéfié GNL», souligne la même source. Ils s'étendent à l'exploration d'autres domaines d'activités en Algérie et à l'international, à savoir le développement des énergies renouvelables, le raffinage, la pétrochimie et la recherche et développement (RD). Les accords ont été signés par le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, et l'Administrateur délégué d'ENI, Claudio Descalzi. Pour Sonatrach, «ces accords réaffirment la volonté de renforcer le partenariat existant et participent de la stratégie de développement de l'entreprise», a déclaré M. Mazouzi, cité dans le communiqué.

R. E.

Souk Ahras

# Une production record de miel

■ L'organisation et le suivi de l'itinéraire technique dans l'apiculture ont permis la réalisation d'une production «record» de miel dans la wilaya de Souk Ahras, au titre de la saison agricole 2015-2016, a indiqué le président de l'association locale d'apiculteurs.



Par Ali T.

Les 150 apiculteurs adhérents à cette association qui disposent de 4 500 ruches ont produit, durant cette période, 31 500 kg de miel, contre 2 500 kg enregistrés au cours de la campagne

agricole précédente, a précisé à ce propos Mebarek Amrane. L'organisation et le suivi de l'itinéraire technique avec la collaboration de la chambre d'agriculture et de la direction des services agricoles (DSA) et la participation de l'association nationale des apiculteurs professionnels

par des actions de formation et de vulgarisation, sont autant de facteurs qui ont favorisé cette hausse de la production, a-t-il fait savoir. Les apiculteurs adhérant à cette association ont bénéficié de sessions de formation axées sur les méthodes et la qualité du miel et les techniques de pro-

duction des grains de pollen, encadrées par des techniciens spécialisés d'Italie et de Palestine, selon le même responsable, détaillant que la prochaine session de ce cycle de formation portera sur la prévention contre la varroase, une maladie qui affecte les abeilles. Assurer davantage d'accompagnement au profit des apiculteurs de la wilaya pour une meilleure maîtrise de la qualité du miel produit est l'objectif de cette association, créée en 2015, a-t-il ajouté, notant que l'association œuvre à trouver des solutions pour la commercialisation du miel et des produits de la ruche et la valorisation des extraits de la ruche utilisés dans l'industrie des cosmétiques. Dans la wilaya de Souk Ahras, le prix du miel oscille entre 3 500 et 5 000 DA pour le litre, dont plusieurs variétés, notamment celle du thym, sont très prisées. Les apiculteurs professionnels dans la wilaya de Souk Ahras soulèvent, de leur côté, la problématique du certificat de qualité, qu'ils peinent à se faire délivrer, soulignant que le manque des laboratoires à l'échelle nationale pour l'obtention du certificat de la qualité freine, entre autres, la commercialisation du miel de la wilaya, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du pays. Selon Mohamed Yazid Hambeli, président de la chambre d'agricultu-

re, le recours à l'élaboration d'une carte de plantes mellifères dans la wilaya de Souk Ahras, dont le couvert végétal et forestier représente 22 % de la superficie globale, contribuera également à faire progresser une filière prometteuse totalisant 75 000 ruches.

## Laghouat Un futur pôle universitaire de 8 000 places pédagogiques

UN NOUVEAU pôle universitaire d'une capacité de 8 000 places pédagogiques vient de renforcer le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette nouvelle structure universitaire, en cours de construction au niveau du flanc ouest du chef-lieu de la wilaya, est composée de plusieurs installations qui sont, actuellement, à différents taux d'avancement dans leurs chantiers, a-t-on précisé. Les travaux de réalisation de 2 000 places pédagogiques réservées à la Faculté des sciences technologiques, sont déjà achevés, en attendant l'équipement et la mise en service, selon cette source. Dans le même sillage, la réception de 1 000 places pédagogiques destinées à l'institut des sciences et techniques d'activités physiques et sportives est prévue avant la fin 2016, a-t-on ajouté. Les 3 000 places pédagogiques, en cours d'exécution sur le même site, livrables en avril 2017, ont enregistré un avancement physique estimé à 60%, sachant que les travaux de réalisation des 2 000 places pédagogiques relevant de ce futur pôle universitaire, sont dans les premières phases de construction, a-t-on fait savoir. Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la wilaya a été conforté récemment par la promotion de l'annexe universitaire d'Aflou au rang de centre universitaire, ce qui contribuera à ouvrir de nouvelles spécialités susceptibles de répondre aux besoins du marché de l'emploi, notamment au niveau local, a-t-on signalé. L'université de Laghouat dispose de neuf facultés, un Centre universitaire à Aflou et un Institut des sciences et techniques d'activités physiques et sportives avec un effectif de 30 000 étudiants encadrés par 947 enseignants. R. R.

Pour promouvoir la destination Oran

## Préparation d'une première tournée d'éducation touristique

La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran est en phase de préparation de la première tournée d'éducation touristique «Eductour», prévue début de l'année prochaine, pour promouvoir la «destination Oran», a-t-on appris du responsable local de ce secteur. Cette opération visant à mettre en exergue les atouts touristiques et culturels d'Oran est programmée parallèlement au 8<sup>e</sup> Salon international du tourisme, des voyages et des transports «Siaha» qui sera organisé du 23 au 25 février prochain à Oran par l'agence privée de communication «Astra», a indiqué Kaim Benamar Belabbès. Organisée par la direction du tourisme et de l'artisanat, cette tournée verra la participation de 20 agences

de tourisme et de voyages du Grand Sud (Tindouf, Tamanrasset et Illizi) et leurs homologues étrangères d'Espagne, de France et de Turquie, en plus d'agences de tourisme activant localement. Le projet «Eductour» permettra de mettre en exergue des circuits touristiques dans la capitale de l'ouest algérien où a été enregistrée, ces dernières années, une évolution en matière de tourisme (cure thermale, tourisme culturel, écologique et d'affaires). Dans le cadre de la préparation du projet «Eductour», la direction du tourisme a entamé des contacts avec un opérateur privé de transport pour mettre des bus à deux étages, en vigueur dans le monde, à la disposition des délégations touristiques. Cette opé-

ration, visant à relancer les formules touristiques, permettra aussi aux visiteurs du salon «Siaha» de s'informer sur les différents circuits touristiques, atouts dont dispose Oran, selon Kaim Benamar Belabbès. La wilaya d'Oran renferme plusieurs sites historiques et archéologiques remontant à la préhistoire et témoignant des époques méridienne, ottomane, de l'occupation espagnole et de la colonisation française, situés en majorité au niveau du vieux quartier de Sidi El Houari, ainsi que d'autres sites naturels. La capitale de l'ouest algérien est réputée pour sa musique universelle du rai, son Festival de la chanson oranaise et le Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa). Selma N.

Annaba

## Eradication de 3 500 habitats précaires depuis janvier

Un total de 3 500 habitations précaires a été éradiqué depuis janvier dernier à Annaba, dans le cadre des programmes de résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on appris auprès du wali, Youcef Chorfa. Les opérations d'éradication de ces habitations et le relogement des familles dans des appartements neufs situés essentiellement aux pôles urbains des villes d'El Bouni et de Berrahal, ont permis la récupération de «surfaces foncières importantes», a précisé le wali, lors des travaux d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Selon lui, ces assiettes seront destinées à la concrétisation de nouveaux projets d'équipe-

ments publics et d'habitat, affectés au bénéfice de la wilaya. Les opérations d'éradication des poches d'habitations illicites et précaires qui ont touché la majorité des communes de la wilaya dont les localités d'El Hadjar, Sidi Amar, El Bouni et le chef-lieu de wilaya, ont également permis de mettre fin aux constructions précaires du quartier Lasas à Sidi Salem qui remonte à l'époque coloniale, a-t-il fait savoir. La wilaya d'Annaba compte plus de 12 000 habitations précaires à travers les communes, en plus de 500 constructions anciennes regroupant 2 200 foyers qui nécessitent une action de réhabilitation, faisant partie des 164 545 habitations

du parc de l'habitat de la wilaya, a-t-on signalé. Aux côtés du pôle urbain intégré de Draâ Errich et des zones d'extension urbaine de Boukhadra (El Bouni) et de Kalitoussa (Berrahal) qui ont offert des réserves foncières importantes destinées aux projets de logements, tous segments confondus, une action d'aménagement de la zone d'Ain Djebara dans la localité de Sidi Amar est en cours pour accueillir des projets d'habitat importants, dont ceux consacrés à la résorption du reste des poches de bidonvilles et des constructions précaires de la wilaya, a-t-on encore noté.

Said F./Agences

Selon le ministre sahraoui des Affaires étrangères

# L'adhésion du Maroc à l'UA passe par le respect des principes fondateurs de l'organisation

■ Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a affirmé que son pays «ne s'oppose pas à l'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA) pour peu que cela se fasse dans le respect des principes fondateurs de l'organisation continentale, à leur tête la fin de l'occupation du Sahara occidental».

Par Kamel L.

«**N**ous ne nous opposons pas à l'adhésion du Maroc à l'Union africaine (UA) mais avant cela, deux options se poseront au Maroc», a indiqué Mohamed Salem Ould Salek, également membre du secrétariat national du Front Polisario, lors d'une conférence de presse au siège de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Il a précisé, à ce propos, que la première option est de mettre fin à l'occupation et de conclure un accord de paix avec la RASD alors que la seconde consiste à lever les obstacles qui entravent l'organisation d'un référendum d'autodétermination qu'il a accepté et signé en 1991 sous l'égide des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Il a estimé que cette occupation constituait un obstacle qui ne saura être surmonté lorsque la question de la demande marocaine est traitée par les instances dirigeantes de l'UA. D'autre part, le ministre sahraoui des Affaires étrangères a souligné les «violations flagrantes» par l'occupant marocain de la légalité et du droit internationaux, y compris l'avis de la Cour internationale de justice en date de 1975, l'avis onusien de 2002 et l'avis juridique africain de 2015 ainsi que les décisions et résolutions onusiennes qui ne reconnaissent aucune souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Tout cela confirme que la présence marocaine au Sahara occidental est une occupation et le peuple sahraoui a le droit de disposer de son devenir et de son indépendance, a-t-il poursuivi.

## Les manœuvres marocaines ne sont que propagande en faveur du roi

Concernant les manœuvres marocaines sur la scène africaine, le chef de la diplomatie sahraouie a estimé que «cela n'est autre que de la propagande pour embellir l'image d'un pays qui reste mondialement en bas de l'échelle» en termes d'indicateurs fondamentaux liés au développement humain, au progrès scientifique, à la situation de la

femme et de l'enfance, outre la gouvernance et les domaines des libertés et droits de l'homme. Il a relevé aussi que les observateurs et spécialistes n'ignoraient pas que les accords signés par le Maroc lors des visites du roi marocain, Mohammed VI, avec certains pays africains «ne sont que promesses, hormis les investissements personnels du souverain qui détient le plus grand taux de la richesse du peuple marocain». Il a indiqué que «la demande d'adhésion du Maroc à l'UA et toute la propagande qui l'entoure vise à détourner l'attention du peuple marocain de la crise structurelle politique, économique et culturelle du pays». «Au moment où plusieurs pays africains enregistrent un taux important de croissance économique et sociale et sont devenus une destination pour les investissements étrangers, le souverain marocain tente de jouer le rôle du médiateur pour certains intérêts étrangers qui ont des agendas en contradiction avec la stratégie et les programmes de développement et d'intégration de l'UA», a-t-il enfin conclu.

## Le Parlement européen rejette un amendement faisant référence aux camps de réfugiés

La Commission des Affaires étrangères du Parlement européen a rejeté une proposition d'amendement au rapport sur la mise en œuvre de la politique européenne de sécurité et de défense commune visant à intro-

duire une référence aux camps des réfugiés sahraouis de Tindouf qui ont fui leur pays après son occupation par le Maroc en 1975. Présenté par l'eurodéputé français, Gilles Pargneaux, qui n'est pas à sa première tentative, le texte de l'amendement dans lequel il a proposé son introduction dans un paragraphe soulignant la nécessité pour l'Union européenne (UE) d'intensifier la lutte contre le terrorisme islamiste a été rejeté par les membres de la Commission qui ont voté pour la suppression de la référence aux camps de réfugiés de Tindouf. Cet eurodéputé a prétendu jeudi dernier que «la bande sahélienne est stratégique pour la sécurité de l'Europe et de la région et que les conditions de vie très difficiles de certains lieux, comme les camps de Tindouf, peuvent pousser une partie des populations vers l'alternative du terrorisme islamiste». Interpellé par l'eurodéputée portugaise, Anna Gomes, qui a affiché ouvertement son opposition à l'introduction de cet amendement dans les termes proposés par son collègue Gilles Pargneaux, du même groupe politique au Parlement européen (Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates S&D), le président de la Commission, Elmar Brok, a invité les membres de cette commission à «se rallier» à la proposition de cette eurodéputée. «Nous partons du principe qu'il peut y avoir d'autres cas. Donc, il vaut mieux ne pas avoir de liste exhaustive et le supprimer. Je propose qu'on se rallie à la proposition de Gomez», a-t-il plaidé pour exhor-



Ph: DR

ter les membres de la commission à voter contre cet amendement. Le rejet de l'amendement proposé par Gilles Pargneaux s'inscrit en droite ligne de la philosophie de l'UE qui soutient les efforts déployés par le secrétaire général de l'ONU pour «parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui garantira l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux principes et aux buts de la Charte des Nations unies».

Dans ses conclusions rendues le 13 septembre dernier, l'avocat général de la Cour de justice de l'UE (Cjue) a souligné

que ni l'UE, ni aucun de ses États membres ne reconnaissent la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. «L'Union et ses États membres n'ont jamais reconnu que le Sahara occidental fait partie du Maroc ou relève de sa souveraineté», a-t-il affirmé. Il a, dans ce contexte, constaté que le Sahara occidental est, depuis 1963, inscrit par l'ONU sur sa liste des territoires non autonomes, qui relèvent du champ d'application de sa résolution portant sur l'exercice du droit à l'autodétermination par les peuples coloniaux.

K. L./ APS

## Libye

# Huit morts dans des combats anti-Daech à Syrte

Au moins huit membres des forces loyales au Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) ont été tués samedi dans une nouvelle offensive contre le dernier secteur tenu par le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (Daech/EI) à Syrte, selon l'hôpital de campagne de la ville. Cet hôpital prend en charge les blessés parmi les forces du GNA qui sont ensuite transférés à Misrata, ville dont sont originaires la plupart des combattants antijihadistes, à mi-chemin entre Syrte et Tripoli. De son côté, l'hôpital central de Misrata a indiqué avoir admis samedi 17 blessés. Sur sa page Facebook, le centre de

presse des forces loyalistes a fait état de deux attentats suicide perpétrés par deux extrémistes. Par ailleurs, une femme a tiré sur les forces loyalistes alors que ces dernières tentaient de sécuriser un passage pour quitter le dernier carré de maisons où sont retranchés les extrémistes. Le centre de presse ne précise pas le sort de la femme ou si elle a fait des victimes. Depuis quelques semaines, les forces pro-GNA avancent maison par maison dans le quartier d'al-Giza al-Bahriya où les extrémistes continuent à défendre farouchement leurs dernières positions. Samedi encore, les combattants antiextrémistes ont

fait état de la reprise d'une trentaine de maisons. Située sur la côte méditerranéenne à environ 450 km à l'est de Tripoli, Syrte était devenue le fief de Daech en Libye après sa conquête en juin 2015. L'opération de reconquête de cette cité, lancée le 12 mai, s'enlise semaine après semaine, notamment en raison de la prudence qu'adoptent les forces pro-GNA pour éviter de nouvelles pertes et protéger les civils pris au piège dans la ville. Les combats contre Daech ont en effet été meurtriers, avec près de 700 morts et 3 000 blessés dans les rangs des forces progouvernementales.

Kamel L./Agences

## Tunisie

# Adoption d'ici fin février 2017 du projet de loi sur les élections

Le projet de loi sur les élections municipales devrait être adopté d'ici la fin du mois de février 2017, a déclaré Nabil Baffoun, membre de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE).

«Le projet de loi sur les élections municipales devrait être adopté d'ici la fin du mois de février 2017 pour permettre l'organisation des élections dans l'ensemble du territoire du pays», a indiqué M.

Baffoun. «Une fois cette date butoir dépassée, il serait pratiquement impossible de tenir ces élections», a-t-il précisé dans une déclaration à l'agence TAP. «Il est difficile d'organiser les élections à la

fin du mois de novembre, voire en décembre 2017, dans la mesure où le taux de participation durant cette période risque d'être faible, voire nul, dans certaines régions», a-t-il expliqué. R.M.



Afrique

# Lutter contre le braconnage, nouveau front des vétérans

■ Dans une autre vie, Lynn était tireur d'élite en Afghanistan. John le policier infiltrait les cartels de la drogue. Et Damien formait des paramilitaires en Irak. Aujourd'hui retraités, ils se sont reconvertis dans une autre guerre: la lutte contre le braconnage.



« J'étais programmé pour détruire, je suis maintenant programmé pour protéger », affirme Damien Mander, un ancien de l'armée australienne qui, après trois ans sur le front irakien, dirige la Fondation internationale contre le braconnage (IAPF). En quelques années, le trafic des espèces animales s'est considérablement intensifié, avec un chiffre d'affaires mondial désormais estimé à 20 milliards de dollars par an. Et ceux qui s'y livrent sont désormais lourdement équipés de fusils d'assaut militaires. « On se retrouve dans un contexte de guerre », explique à l'AFP Céline Sissler-Bienvenu, directrice pour l'Afrique francophone du Fonds international pour la protection des animaux (Ifaw). Du coup, les organisations de défense de la faune « font appel à d'anciens militaires pour former des écogardes à faire la guerre ». L'Ifaw a récemment recruté le lieutenant-colonel Fay Cuevas, qui a participé pendant quinze ans à des opérations antiterroristes pour l'armée américaine. Sa mission: appliquer

à la lutte contre le braconnage les méthodes du renseignement américain afin de traquer, en collaboration avec le service kényan de la faune sauvage (KWS), les gangs avant même qu'ils n'opèrent dans les parcs. La savane africaine est ainsi devenue le nouveau terrain de prédilection de militaires chevronnés, avides d'utiliser leurs compétences une fois de retour dans la société civile. Dans une réserve sud-africaine du Limpopo (nord), Lynn Westover, veste militaire, barbe brune et squelettes tatoués sur les bras, forme une dizaine de rangers et propriétaires de ranches. Cet ancien Marine ne combat plus aujourd'hui les talibans, mais les « terroristes de l'environnement ». Au programme: analyse d'empreintes, méthodes de désarmement de braconniers, communication avec un pilote d'hélicoptère et cours théorique bourré d'acronymes militaires et de références culturelles américaines peu adaptés à son public. « Je fais un peu le même boulot

qu'avant. Seuls changent les gens sur lesquels j'ai un impact », explique Lynn, déployé pendant douze ans en Irak, Afghanistan, Asie, Amérique du Sud... Si du jour au lendemain, on vous dit que vous ne pouvez plus être militaire, « comment trouver du sens » à sa vie ?, lance-t-il avec son débit de mitraillette. Lynn travaille désormais pour Vetpaw, une ONG américaine qui s'est fixé pour mission de « protéger les espèces animales africaines menacées ». En 2015, Vetpaw s'est retrouvée au cœur d'une controverse: elle a été expulsée de Tanzanie après le dérapage verbal d'un de ses membres qui avait lâché vouloir « tuer des méchants ». Depuis, l'organisation fait profil bas. « Je pense donner aux rangers une plus grande chance de survie », résume Lynn. Leur métier est effectivement à haut risque: une trentaine d'entre eux ont été tués en un an en Afrique dans l'exercice de leurs fonctions, selon la Fondation internationale des rangers (IRF). Howard Knott, proprié-

taire d'une réserve sud-africaine, a le sentiment d'être entre de bonnes mains avec Lynn et son collègue John, dont le nom a été changé pour des raisons de sécurité - sa tête est mise à prix par des barons de la drogue. « Combattre les méchants, c'est partout la même chose », estime Howard, en chemise kaki et short assorti. « Un ranger est flic 24 heures sur 24. La seule façon d'attraper des escrocs, c'est d'agir comme eux », confie ce quinquagénaire autour d'un feu de camp, alors que son équipe monte une embuscade contre des braconniers. Ils rentreront ce soir-là bredouille. En deux ans, Howard a perdu quatre rhinocéros. Son voisin, quatre en seulement une semaine, en octobre. C'est que la corne de rhinocéros, à laquelle les Asiatiques prêtent des vertus thérapeutiques - non prouvées scientifiquement -, vaut de l'or: sur le marché noir, elle se monnaie jusqu'à 60.000 dollars le kilo. La

« militarisation verte » de la lutte anti-braconnage « complique » la tâche des braconniers de rhinocéros, estime Libby Lunstrum, professeur de géographie à l'Université de York au Canada. Mais cette approche a un revers: à la frontière entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, qui borde le fameux parc Kruger, « il y a beaucoup de tombes de jeunes » braconniers tombés sous les balles de rangers, affirme Libby Lunstrum à l'AFP. « Cela a un effet dévastateur », dit-il: les villageois, clés dans la lutte contre le braconnage, « sont moins enclins à protéger la faune quand ils voient des rangers tuer leur mari et leur fils... » Damien Mander, l'ancien formateur de paramilitaires pour l'armée australienne, en est bien conscient. « La militarisation n'est pas la réponse, mais pour l'instant c'est le seul moyen (...) de stopper l'hémorragie ». Chaque jour, trois rhinocéros sont tués en Afrique, victimes des braconniers.



## Points chauds

### Brexit

Par Fouzia Mahmoudi

Les médias occidentaux assuraient que le scrutin du Brexit devait démontrer à quel point les britanniques tenaient à faire partie intégrante de l'Europe et prouveraient une bonne fois pour toute que les voix dissidentes étaient bien minoritaires. Ces voix-là justement dont beaucoup étaient moquées à quelques heures encore des résultats et qui ne devaient regrouper qu'une mince frange de racistes et de réactionnaires incapables de se projeter dans le futur et de percevoir tous les bienfaits que l'Union européenne apportait à leur nation. Mais au 23 juin au soir ce sont bien les voix des européistes qui ont paru minoritaires et marginales face à celles victorieuses de celles qui voulaient dire adieu à l'UE une bonne fois pour toute. Une victoire qui a eut bien du mal à être acceptée par les perdants qui ont alors tout tenté pour disqualifier le vote. Mais les urnes ont parlé et les britanniques doivent se préparer dans les deux années à venir à bel et bien quitter l'Europe administrative. Pourtant, malgré de nombreux recomptage, des voix continuent à demander à ce qu'un second referendum soit organisé. Parmi eux l'ancien Premier ministre John Major. Prenant la parole, cette semaine l'ex-chef du gouvernement conservateur a jugé « parfaitement crédible » l'idée d'une deuxième consultation sur le Brexit. « J'entends l'argument selon lequel les 48 % des gens qui ont voté pour rester [dans l'UE] ne devraient pas avoir leur mot à dire dans ce qui se passe, a déclaré Major, un fervent partisan de l'Europe. Je trouve cela très difficile à accepter. La tyrannie de la majorité ne devrait pas s'exercer dans une démocratie ». Intervenant pour la première fois depuis le vote, John Major, hôte du 10 Downing Street de 1990 à 1997, a dit admettre que le Royaume-Uni n'allait pas rester membre à part entière de l'UE. Mais il a fait part de son espoir qu'un accord pourrait être trouvé pour que le pays demeure aussi proche que possible du marché unique européen, qu'il a qualifié de « plus riche marché que l'humanité ait jamais connu ». Major, 73 ans, qui s'est battu dans les années 1990 contre les eurosceptiques de son parti, est une voix prestigieuse des tories, mais ne détient plus aucun mandat électif. Et il n'est pas le seul ancien Premier ministre à tenté de faire penser sa voix sur la question. L'hebdomadaire de gauche The New Statesman a publié, vendredi, un long entretien avec le travailliste Tony Blair. Ce dernier estime qu'« il est encore possible d'arrêter le Brexit si le peuple britannique le décide après avoir vu ce qu'il implique réellement ». « Je ne dis pas qu'il sera arrêté mais que c'est possible », déclare-t-il. Selon lui, soit Londres obtient l'accès au marché unique en acceptant les règles de l'UE en matière d'immigration, de participation au budget et de soumission à la Cour de justice, et alors « les gens pourraient se dire : « Attendez, pourquoi partons-nous alors ? » ». Soit le Royaume-Uni quitte le marché unique et « le prix économique pourrait être très élevé ». Mais il n'est pas certain que les tribunes de ces deux anciens Premiers ministres puissent réellement peser d'une façon ou d'une autre alors même que Theresa May celle qui occupe ce haut poste de responsabilité en ce moment à entamé la procédure pour le Brexit il y a déjà quelques semaines. Surtout les britanniques, à tort ou à raison, on déjà voté sur la question et n'attendent plus désormais que de voir leur volonté accomplie.

F. M.

## Collision ferroviaire en Iran

### 44 morts, plus de 80 blessés

Les électeurs suisses doivent se prononcer hier sur une accélération de la sortie du nucléaire de leur pays, qui prévoit la fermeture de 3 de ses 5 réacteurs dès l'an prochain. Quelques mois après la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon, provoquée en mars 2011 par un tsunami meurtrier, les autorités suisses avaient décidé de fermer progressivement les centrales nucléaires, sans toutefois fournir de calendrier précis. L'idée du gouvernement est de décommissionner les 5 réacteurs qui produisent environ un tiers de l'électricité en Suisse, au fur et à mesure qu'ils approchent de leur fin de vie. Mais toutes les centrales nucléaires suisses opèrent sous des licences qui leur permettent de continuer à produire tant qu'elles répondent aux critères de sécurité. C'est pourquoi les Verts ont commencé à réunir il y a 4 ans les 100.000 signatures nécessaires pour organiser une « votation » au niveau fédéral, comme le prévoit le système de démocratie directe en vigueur dans le pays. L'initiative de retrait nucléaire propose de limiter à 45 ans la durée de vie d'un réacteur. Si le oui l'emporte, la centrale de

Beznau, en service depuis 47 ans dans le canton d'Aargau (nord), près de la frontière allemande, devrait fermer ses portes en 2017. Ses deux réacteurs sont actuellement en réparation. Il s'agit de la plus vieille centrale nucléaire au monde, depuis la fermeture du réacteur d'Oldsbury en Grande-Bretagne en 2012. La centrale de Muhlberg, lancée en 1972 dans le canton de Berne, devrait aussi interrompre ses opérations l'an prochain. Celles de Gosgen à Soleure et Leibstadt à Aargau suivraient en 2024 et 2029. Sans une date limite, « il faudra attendre d'avoir une panne ou un incident avant de pouvoir fermer les centrales nucléaires », a expliqué à l'AFP dans un courriel Mathias Schlegel, porte-parole de l'initiative des Verts. Le gouvernement suisse est d'accord pour stopper graduellement ses réacteurs, mais reproche à l'initiative des Verts de déboucher sur des fermetures prématurées. Il est soutenu par le Parlement et les partis de droite. « Il serait en effet impossible de compenser à temps l'abandon de l'électricité nucléaire au moyen d'une électricité issue d'énergies renouvelables et produite en Suisse », a-t-

il averti dans un document officiel, en évoquant les risques que cela poserait, selon lui, sur « la sécurité de l'approvisionnement » du pays. La Suisse produit environ 33% de son électricité à partir du nucléaire, près de 60% grâce aux centrales hydrauliques et un peu plus de 4% avec des sources renouvelables, comme le solaire et l'éolien, selon des statistiques officielles. Les Verts, soutenus par les partis de gauche, affirment que l'expansion rapide des énergies renouvelables en Suisse et en Europe pourrait rapidement compenser la perte de production d'origine nucléaire. Les électeurs, eux, sont partagés. Alors que les premiers sondages donnaient un net avantage aux partisans d'une sortie accélérée du nucléaire, l'écart s'est nettement resserré puisque, selon une enquête publiée la semaine dernière, le « oui » recueillerait 48% des voix et le « non » 46%. Les bureaux de vote ouvrent à 10h00 (09h00 GMT) et fermeront leurs portes à midi, mais la plupart des électeurs suisses ont la possibilité de voter par anticipation. Le résultat final devrait être connu en début de soirée.





Inspirée d'un poème de Habiba Djahnine

# Denis Martinez dévoile une nouvelle œuvre

■ Le célèbre plasticien algérien Denis Martinez a présenté, samedi à Alger, une nouvelle œuvre réalisée à partir d'un poème de sa compatriote Habiba Djahnine évoquant les traumatismes de la décennie 1990 de violence terroriste.

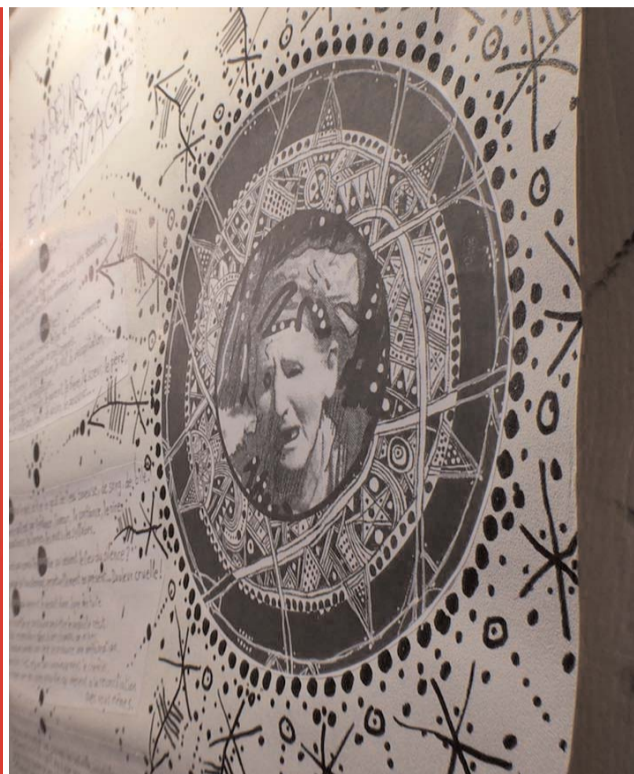
Par Adéla S.

Devoilée à la galerie Sirius (Télemly, Alger-Centre) devant un public nombreux, cette œuvre plastique propose une reproduction du texte «*La peur en héritage*» de Habiba Djahnine, accompagnée d'une photo d'une veille femme en pleurs, démultipliée sur l'espace du tableau et entourée de signes, de points et de symboles typiques du travail artistique de ce membre fondateur du groupe «*Aouchem*» à la fin des années 1960. L'illustration de ce poème, publié en 2015 dans les colonnes du quotidien algérien «*El Watan*», sera exposée le 13 décembre prochain à la Maison de la poésie Rhône-Alpes (Grenoble, sud-est de la France) dans le cadre d'une exposition intitulée «*Livres à deux mains*» et consacrée à la collaboration entre poètes et plasticiens, a indiqué Denis Martinez. L'artiste de 75 ans a également agrémenté la présentation de son œuvre par une déclamation énergique du poème de Habiba Djahnine,



un texte à forte charge émotionnelle où le terme «*point fixe*» est scandé à chaque strophe de manière obsessionnelle pour évoquer «*l'inacceptable*» et

«*l'horreur*» devant «*la disparition, le viol, la décapitation, l'assassinat, la déflagration*». Denis Martinez est, par ailleurs, revenu sur la collaboration entre poètes



et plasticiens en Algérie, un travail qu'il avait lui-même entamé en 1966 sur une œuvre du défunt poète algérien Ahmed Azeggagh (1942-2003) sous

l'impulsion du grand poète algérien Jean Sénac, a-t-il rappelé. Né en 1941 à Oran et demeurant à Blida, Denis Martinez est considéré comme un des plus importants plasticiens algériens. Fondateur avec Chokri Mesli, Mohamed Chegrane et d'autres artistes en 1967 du groupe «*Aouchem*» revendiquant un art inspiré «*des grands thèmes formels du passé algérien*», il continue d'inspirer de nombreux plasticiens aujourd'hui. Né en 1968, Habiba Djahnine est l'auteur depuis les années 2000 de films documentaires comme «*Avant de franchir la ligne d'horizon*» (2011) consacré à l'engagement politique depuis octobre 1988, ou encore «*Lettre à ma sœur*» (2006), réalisé en hommage à sa sœur, Nabila Djahnine, une militante féministe assassinée en février 1995 en pleine tourmente terroriste. En 2015, elle publie en France le recueil de poésie «*Fragments de la maison*» dans lequel elle entame une interrogation sur le travail de deuil et de la reconstruction de soi après les années de violence terroriste. **A. S./APS**

## Documentaire

### Projection de «*La bataille de Constantine, chronique d'une époque*»

Le film documentaire «*La bataille de Constantine, chronique d'une époque*», du réalisateur Haya Djelloul, présenté samedi au Centre culturel M'hamed-Yazid d'El Khroub (Constantine), marque la résistance de la population de Constantine durant le règne du dernier des Beys Hadj Ahmed. Durant deux heures, ce film, produit par le département Cinéma dans le cadre de la manifestation «*Constantine, capitale de la culture arabe 2015*», en coordination avec le Centre algérien du développement du cinéma (Cadc) et le réalisateur exécutif Louma Pro com de l'audiovisuel, a réussi à attirer l'attention du public qui a afflué à la salle de projection. Ce film documentaire a présenté des vérités sur les péripéties de la chute de beylik Est de Constantine en 1837, une année après les dégâts importants subis par la France durant la résistance populaire menée par Ahmed Bey. En 1836,

Ahmed Bey a suivi avec succès un plan se traduisant par l'implication des habitants autochtones en sus d'une baisse des impôts, ce qui a fait de cette ville un point noir pour la France coloniale, lui valant le qualificatif de «*ville du diable*», évoquée dans l'un des ouvrages du célèbre écrivain français Victor Hugo qui avait mentionné que «*la résistance de Constantine constitue la plus difficile des résistances rencontrées par la France*», au même titre que celle des Zaâtcha.

La chute de Constantine a été ainsi une source de satisfaction au roi Louis Philippe 1<sup>er</sup> à tel point qu'il a dédié la victoire des armées françaises au pape du Vatican, ce qui dénote l'ampleur de la difficulté de cette mission. Le film documentaire a également abordé l'incidence de l'accord de Tafna signé en 1837 entre l'Emir Abdelkader et le général Thomas Robert Peugeot sur la chute de Beylik Est durant

le règne de Hadj Ahmed Bey évoquant de nombreuses autres étapes qui ont été éludées par les références historiques françaises en levant le voile sur certaines d'entre elles. Le réalisateur a préféré laisser la place à la caméra pour consigner la bravoure d'un peuple qui a choisi la voie du sacrifice pour arracher la liberté et la restitution de la dignité spoliée, à travers la présentation de témoignages d'historiens et de chercheurs de l'intérieur du pays à l'instar des docteurs en histoire Fatima Zohra Guechi, Djamilia Maâchi, Ahmed Sissaoui et Boudersaia Bouazza ainsi que le spécialiste en archives Abdekrim Badjadja, et d'étrangers tels que les Français Gilles Monceron, Olivier Grand-Maison et le Turc Zakaria Korzon Ahmed Kafas.

Au fil des témoignages, ce film documentaire a révélé certains faits omis de la résistance d'Ahmed bey qui ont suscité beaucoup d'interrogations,

parmi elles le refus de l'adjoint du Bey de remettre les armes aux autochtones, malgré la disponibilité d'un grand nombre d'entre elles.

L'autre fait révélé dans le documentaire, celui lié à la non-participation des juifs de Constantine dans la résistance populaire contre les Français qui ont, a contrario, désigné avec célérité aux colons les demeures des notables de Constantine durant cette période, au moment où il a été signalé de nombreux cas de pillage sous prétexte de bénéficier du butin de guerre. Ces témoignages ont, d'autre part, mis en exergue de nombreuses vérités et preuves historiques qui peuvent constituer un référent de taille aux étudiants, notamment ceux qui s'intéressent à l'histoire de Constantine et le règne ottoman en Algérie. A l'issue de la projection, un riche débat a été ouvert avec le metteur en scène en présence de journalistes et de spécialistes du

domaine du cinéma, au cours duquel il a été question des conditions de tournage de ce film ainsi que du rôle de la caméra dans la pérennisation de l'Histoire. Il est à souligner que le réalisateur Haya Djelloul a, à son actif, de nombreux films documentaires historiques dont «*Aux sources du 1<sup>er</sup> novembre*», «*Grands dossiers des accords d'Evian*» et «*La femme de Beni Snous*», grâce auquel il a décroché la palme d'Or du film documentaire du Caire (Egypte) en 2008. Il est à noter que la projection de ce film a eu lieu à l'initiative de l'Office du sport, de la culture, du tourisme et des loisirs de la commune d'El Khroub et ce dans le cadre du programme du club cinéma.

Racim C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger (Ouled Fayet)

Du 30 novembre au 4 décembre :

Festival International de musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger Du 18 novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre :Projection du film «*Inferno*», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («*Da Vinci Code*», «*Anges et Démons*»).Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «*L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes*».

## Batna

### Parution d'une monographie dédiée à la ville

La Fondation auresienne des sciences arts et culture de Batna (Fasac) a présenté, hier, son dernier ouvrage, *Monographie de la wilaya de Batna 2016*, au cours d'une cérémonie symbolique en présence du wali, d'intellectuels et d'investisseurs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la célébration du dixième anniversaire de la revue mensuelle «*Batna info*», éditée et distribuée gratuitement par la Fasac, a indiqué son directeur Saïd

Mohamed El Hadi Amamra, précisant que cet ouvrage vise à mettre à la disposition des universitaires, et autres professionnels et investisseurs, une étude exhaustive sur les spécificités géographiques et historiques de la capitale des Aurès. Le livre de 370 pages, étayé par des illustrations pour chaque secteur, se veut également un recensement des plus importantes associations de la wilaya ainsi que des plus grandes entreprises ayant réus-

si à l'échelle locale et nationale. Pour rappel, la Fondation auresienne des sciences arts et culture de Batna a été agréée en 1998 et a participé, l'été de la même année, au retour du Festival international de Timgad et ce, après 10 ans d'absence. A travers sa revue «*Batna Info*», éditée en langues arabe et française, elle se fait l'écho de tous les événements majeurs de la capitale des Aurès.

G. H.

## Coup-franc direct

Des exemples, dites-vous ?

Par Mahfoud M.

Encore un scandale qui vient meubler la Ligue I avec un autre joueur pris en possession de cannabis et de boisson alcoolisée dans sa voiture. Décidément, les joueurs de l'élite se sont illustrés cette saison avec ce genre de pratique qui n'obéit à aucune morale. Et pourtant, rien ne leur manque avec un train de vie qui ferait envier les plus chanceux. En fait, c'est justement cette aisance qui les mène à se faire shooter et à consommer des substances interdites alors que l'on devrait les prendre pour exemple. Ils devraient pourtant se dire qu'ils sont chanceux et être conscients du fait qu'ils doivent saisir cette chance pour assurer leur avenir et dans le même temps aider ceux qui souffrent, car ailleurs les joueurs de l'élite sont les premiers à s'illustrer dans la chaîne de solidarité avec les personnes démunies. Qu'est-ce qui fait que nos joueurs ne se comportent pas de cette manière, à quelques exceptions près ? En fait, ces derniers ne sont pas préparés à la vie que doit mener un footballeur professionnel qui a des devoirs et des responsabilités. On ne les prépare qu'à taper dans le ballon, en évitant de travailler leur esprit pour leur faire comprendre qu'ils doivent avoir le sens du respect et du sacrifice.

M. M.

## Equipe nationale France Football parle de «dessous d'un malaise»

LE MAGAZINE sportif France Football est revenu dans sa dernière livraison sur «les dessous d'un malaise» au sein de la sélection algérienne de football, après sa défaite face au Nigeria (3-1), estimant que l'«Algérie n'est plus que l'ombre d'elle-même». Dans une longue analyse, France Football retrace les péripéties du Onze algérien depuis la coupe du Monde de 2014, en soulignant que le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, «auteur d'un travail remarquable à la tête de la Fédé algérienne où il a réussi à qualifier le pays à deux reprises à une coupe du Monde après vingt-quatre ans d'absence, (à) gère mal l'après-Gourcuff». Le magazine soutient l'existence de ce «malaise» par les propos de Nourredine Kourichi, l'ancien adjoint de Vahid Halilhodzic et ancien joueur de l'équipe nationale, lorsqu'il a déclaré qu'il «ne reconnaît plus l'Algérie». «Après le Mondial, elle avait une âme et des certitudes sur le plan technique et collectif», a-t-il constaté amèrement. France Football rappelle que les malentendus au sein de la sélection nationale «ont commencé dès le lendemain du Mondial 2014 et la nomination de Christian Gourcuff». «Plus que ses relations délébiles avec une partie de la presse, le Breton a préféré quitter la sélection parce qu'il était impossible de travailler comme on lui a promis. Il s'est vite retrouvé confronté aux archaïsmes du football algérien, avec notamment un DTN d'un autre temps», écrit France Football qui relève en chemin «l'erreur de casting» en faisant appel à Milovan Rajevac, un coach «toujours accompagné par un traducteur». «Toujours accompagné de son traducteur, Rajevac ne parle ni français, ni arabe et pas vraiment anglais. Pire encore, c'est un choc culturel...», a-t-il dit. Avec le nouveau choix «beaucoup plus rationnel» du Belge Georges Leekens, le magazine a estimé que le malaise persistait, notamment l'élaboration des listes pour les matches

face au Cameroun et au Nigeria, «quasiment les deux matches les plus importants depuis la CAN 2015». «Qui les détermine vraiment ? Toute l'Algérie se pose la question. Réponse : le sélectionneur et le staff (Yazid Mansouri et Nabil Neghiz), bien sûr. Mais pas seulement. En effet, des ingérences concrètes de la FAF ont été constatées. Avec des choix étranges, pour ne pas dire plus», a-t-il expliqué. Se demandant si Leekens allait apporter la stabilité à l'équipe, France Football rappelle que Vahid Halilhodzic avait donné de la considération aux joueurs du pays comme Islam Slimani, Hilal Soudani ou Essaid Belkalem, sans parler d'Abdelmoumen Djabou. «En Algérie, malgré le déficit de formation, les (bons) joueurs ne manquent pas. Il faut juste les repérer, les faire travailler et surtout leur faire confiance. Sur ce terrain-là, l'Algérie a perdu du terrain», a-t-il soutenu, faisant observer que «tout ce qui fait l'ADN des Verts semble s'être mis en off». «L'Algérie n'a plus la même rigueur défensive, et pas seulement chez ceux dont c'est la tâche première. Georges Leekens va devoir (re)mettre de l'ordre», a-t-il dit, soulignant que la remise en question était «nécessaire sur chaque ligne».

### Leicester City

## Retour gagnant de Slimani

L'ATTAQUANT international algérien de Leicester City, Islam Slimani, éloigné des terrains depuis près de deux semaines à cause d'une blessure à l'aine, a réussi son retour à la compétition samedi, en offrant un précieux nul à son équipe contre Middlesbrough (2-2) pour le compte de la 13<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre. Les «Foxes» étaient menés (2-1) dans leur antre du King Power Stadium et semblaient s'acheminer tout droit vers une nouvelle défaite à domicile, lorsque Slimani a transformé un penalty (90'+3). C'est un autre Algérien, également sur penalty, qui avait inscrit le premier but des «Foxes», à savoir Ryad Mahrez (34'), alors que l'Espagnol Negredo a signé un doublé pour Middlesbrough (13' et 71'). Slimani avait manqué les deux précédents matches de Leicester, contre Watford (2-1) en championnat et le Club Bruges (2-1) en Ligue des champions. Il n'a repris les entraînements avec le groupe que cette semaine. Malgré ce nul contre Middlesbrough, les champions d'Angleterre en titre restent dans une situation délicate en Premier League, où ils restent scotchés à la 13<sup>e</sup> place, avec seulement deux points d'avance sur le premier club non relégable, Hull City.

## Coupe d'Algérie (32<sup>es</sup> de finale) Les clubs de la Ligue I en force

Les clubs de la Ligue I de football sont passés en force aux 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie, puisque 14 d'entre eux sont toujours en course dans cette compétition populaire, à l'issue des 1/32<sup>es</sup> de finale disputés ces trois derniers jours.

Le NAHD a sorti le MOB



Par Mahfoud M.

A noter que deux «petits poucets», le CAM Skikda et le DRB Staouéli, sont considérés comme des rescapés qui ont créé la surprise et ne semblent pas prêts à abandonner en début de chemin. Le MC Alger (détenteur du trophée), l'USM El Harrach, le NA Hussein-Dey, l'Olympique Médéa, l'USM Alger, le MC Oran, la JS Kabylie, l'ES Sétif, le CS Constantine, le CR Belouizdad, le CA Batna, le RC Relizane, l'USM Bel-Abbès et la JS Saoura se sont, en effet, tous qualifiés aux 16<sup>es</sup> de finale, au moment où le DRB Tajenane et le MO Béjaïa ont été sortis, respectivement par le CA Bordj Bou Arréridj et le NA Hussein Dey (finaliste). C'est en Ligue 2 que l'élimination a fait plus de dégâts, avec la sortie de six clubs, à savoir : le MC El Eulma, l'ASM Oran, la JSM Béjaïa, le CRB Aïn Fekroun, l'US Biskra et le CRB Aïn Fekroun. Le contraste avec la fin heureuse qu'ont connue les petits poucets de l'épreuve, le DRB Staouéli (Régionale d'Alger) et le CAM Skikda (Régionale de Constantine), qualifiés pour la première fois en 16<sup>e</sup> de finale en battant respectivement l'IRB El

Kerma aux TAB (3-1) et l'ES Guelma (2-1 ap). Malgré leur qualification, le MC Alger, l'USM El Harrach et le NA Hussein-Dey ont souffert le martyre samedi face à des adversaires tenaces, n'ayant que chèrement vendu leur peau. Avantage par le terrain, le MCA a réussi à marquer trois buts, par Djemaoui (31'), Seguer (78') et Chérif El Ouazzani (sp 86'), mais l'OMA lui a donné des sueurs froides, en répliquant par Kheiter (77') et Mebarki (90'), ce qui a maintenu le suspense jusqu'au coup de sifflet final. Le NAHD a souffert tout autant face au MO Béjaïa, malgré le huis clos, puisqu'il ne s'est imposé que par un but à zéro, grâce à Gasmî (50'). De son côté, l'USMH a commencé par concéder un penalty, qui heureusement pour elle fut raté par Belasqua (52'). Ce qui a permis à la troupe de Boualem Charef de se ressaisir et d'inverser la tendance, grâce à Aïchi et Si-Yahi, avant que le MCB Oued Sly ne sauve l'honneur (80'). Le tirage au sort des 16<sup>es</sup> de finale aura lieu le 4 décembre, alors que les rencontres de ce tour sont programmées les 16 et 17 du même mois.

M. M.

Les clubs qualifiés pour les 16<sup>es</sup> de finale :

- Ligue 1 (14):
  - MC Oran-USM Alger - JS Kabylie - CA Batna - ES Sétif - CR Belouizdad - CS Constantine - USM Bel-Abbès - JS Saoura - Olympique Médéa - NA Hussein Dey - RC Relizane - USM El Harrach - MC Alger.
- Ligue 2 (5):
  - CAB Bou Arréridj - Paradou AC - ASO Chlef - USM Blida - MC Saïda.
- Championnat amateur (7):
  - US Chaouia - RCB Oued R'hiou - US Tébessa - MB Rouissat - USM Khenchela - USM Annaba - US Beni Douala.
- Championnat Inter-Régions (4):
  - NSR El Fedjoudj - IS Tighenif - CRB Hennaya - FCB Freneda.
- Championnats régionaux (2):
  - CAM Skikda (Ligue de Constantine) - DRB Staouéli (Ligue d'Alger)

Le tirage au sort des 16<sup>es</sup> de finale aura lieu le 4 décembre, alors que les rencontres de ce tour sont programmées pour les 16 et 17 décembre.

### Championnat qatari (8<sup>e</sup> journée)

## Bounedjah inscrit un doublé

L'ATTAQUANT international algérien, Baghdad Bounedjah, auteur d'un doublé samedi contre Al-Arabi, a étroitement contribué à la victoire de son équipe, Al Sadd (3-2) pour le compte de la 8<sup>e</sup> journée du championnat qatari de première division de football (QSL). L'ancien baroudeur de l'USM El Harrach (Ligue 1 algérienne) et de l'Etoile Sportive du Sahel (Tunisie) a frappé aux 2' (sp) et 85', juste après une réalisation de l'ancien meneur de jeu du FC Barcelone, Xavi Hernandez, au moment où Luis Jimenez a signé un doublé pour Al-Arabi (27' et 87'). Avec dix buts en 8<sup>e</sup> journée, Bounedjah partage la tête du classement des meilleurs buteurs du championnat qatari avec l'international marocain de Lekhwiya, Youssef Al-Arabi, et le Brésilien d'Al-Jaïch, Romarinho. L'international algérien était resté muet au cours de la 7<sup>e</sup> journée, mais s'était offert un doublé lors de la 6<sup>e</sup> journée contre Al Shahania, pour un large succès d'Al-Sadd (4-0). Grâce à ce nouveau succès, Al-Sadd porte son capital-points à 18 unités, ce qui le place à la 2<sup>e</sup> place du classement général, au moment où Al-Arabi reste dans le bas du tableau, avec seulement six points.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

**Installation de la commission chargée de la préparation  
Congrès en décembre de la Fédération  
algérienne anticorruption sportive**

LES MEMBRES fondateurs de la Fédération algérienne anticorruption sportive (FAACS) ont procédé à l'installation de la commission chargée de préparer le Congrès national prévu en décembre prochain, a indiqué hier l'instance.

Cette commission, présidée par M<sup>e</sup> Touati Lahcen, avocat agréé près la cour d'Alger, est composée de plusieurs membres représentant les cinq régions du pays (centre, est, ouest, sud-est et sud-ouest). Elle œuvrera, en collaboration avec les syndicats des magistrats, des avocats, des journalistes et des associations spécialisées dans le domaine de la lutte contre les maux de la société, précise un communiqué de la branche algérienne de la Fédération internationale anticorruption sportive (FIACS).

La FAACS qui regroupe des cadres et des personnalités représentant les secteurs de la jeunesse et des sports, de la justice, de la presse et de la société civile, a pour objectif de «lutter contre la corruption et la violence qui gangrènent le sport de notre pays», dit-elle.

«Aussi, l'action de la FAACS contribuerait à mettre fin aux pratiques de corruption de sportifs, d'arbitres, de dirigeants et à stopper le phénomène des arrangements de rencontres de football en fin de saison», espère la FAACS. **Racim S.**

## Gestion des déchets

### Les chiffonniers intégrés dans l'activité du tri sélectif



LES CENTRES d'enfouissement technique (CET) à Oran ont pris l'initiative d'intégrer les chiffonniers dans l'activité du tri sélectif des déchets, pour profiter de leur expérience, a-t-on appris auprès de l'entreprise publique de gestion des CET.

Ainsi, 35 ouvriers en majorité des chiffonniers, appelés communément «*chramtia*», ayant foulé pendant des années la décharge publique d'El Kerma (au sud d'Oran), ont été recrutés cette année dans la chaîne du tri sélectif des déchets, a indiqué la directrice de l'entreprise, soulignant que le recours à cette main-d'œuvre se fera à chaque fois que le besoin se fait sentir.

L'entreprise fera appel à ces «ouvriers» après la mise en service, en fin d'année courante, de la deuxième station de tri sélectif à Hassi Bounif (est d'Oran) dotée d'équipements sophistiqués et d'une capacité de traitement de 1 400 tonnes de déchets par jour, a annoncé Chellal Dalila.

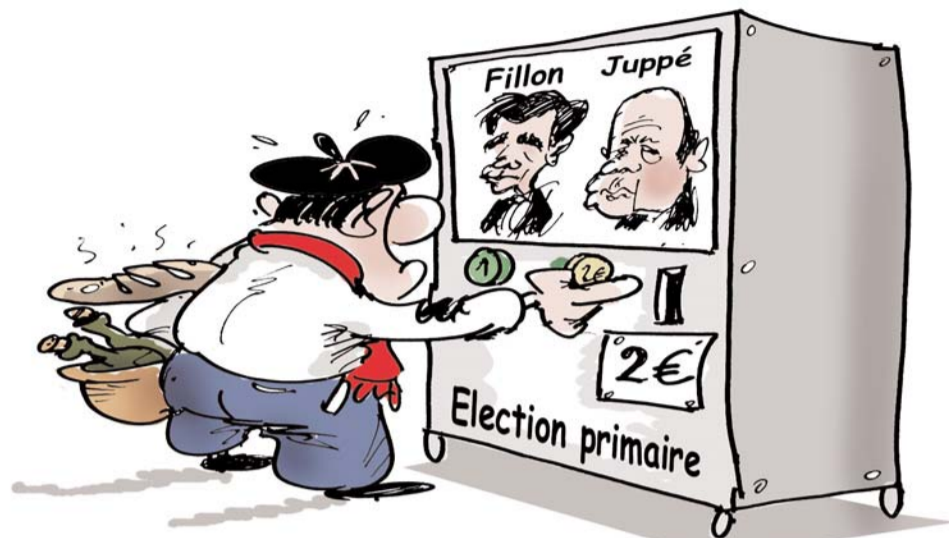
Deux autres projets du genre sont prévus dans les communes d'Arzew et d'El Ançor, avec la perspective de recruter d'autres dans un cadre légal et en fonction des moyens financiers, a-t-

elle ajouté, faisant remarquer que le nombre de «*chramtia*» ne cesse d'augmenter avec l'extension d'un réseau spécialisé dans la récupération qui active illégalement.

Les ouvriers recrutés par l'entreprise de gestion des CET se lèvent tôt le matin pour collecter les déchets triés au niveau de hai «Akid Lotfi» et de la cité «AADL», avant le passage des chiffonniers opérant à leur compte, a expliqué la chargée du tri sélectif et de la récupération, Amina Megherbi, saluant l'expérience du tri sélectif dans ces deux quartiers, qui a fait l'objet au préalable de campagnes de sensibilisation visant à instaurer une culture environnementale et à valoriser les déchets.

La fermeture de la décharge publique d'El Kerma a contraint les chiffonniers à se tourner vers les bacs installés dans les quartiers sans se soucier des conséquences du tri sauvage et anarchique dont ils sont coupables en laissant derrière eux des amas de détritus éparpillés pêle-mêle, attirant les insectes, les chiens et chats errants et affectant l'image de la ville, a-t-on fait savoir. **Ahlem N.**

## second tour de la primaire à droite Fillon ou Juppé ?



Loumis

Djalou@hotmail.com

## A l'ouest du pays

### Plus de 2 tonnes de résine de cannabis saisies

■ Une quantité de deux tonnes et soixante-dix kg de cannabis a été saisie entre Tlemcen et Oran et un réseau international de trafic de drogue démantelé par les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, a appris l'APS, hier, du chef de la Sûreté de la wilaya d'Alger, Nouredine Berrachedi.

Par Hocine H.

La Brigade de recherche et d'investigation relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger a réussi, il y a quatre jours à l'ouest du pays, à saisir deux tonnes et soixante-dix kg de résine de cannabis et procédé à l'arrestation de deux repris de justice qui seront présentés dimanche au procureur de la République près le tribunal d'El Harrach, a indiqué M. Berrachedi lors de la présentation à la presse de cette importante quantité de drogue ainsi que 1 600 comprimés psychotropes. Ce réseau international spécialisé dans le trafic, l'entreposage et le transport de drogue, est composé de huit «dangereux» individus, âgés de 30 à 39 ans, dont deux ont été appréhendés avec «beaucoup de difficulté» tandis que les six autres sont en fuite et les recherches se poursuivent pour leur arrestation, a-t-il encore ajouté.

L'enquête préliminaire qui a duré trois mois a permis de saisir en plus de la quantité de drogue, sept téléphones portables, deux véhicules et des armes blanches, a fait savoir M. Berrachedi.

Rappelant que ces quantités de drogue «proviennent d'un pays voisin», M. Berrachedi a indiqué que la BRI de la wilaya d'Alger a diligencé plusieurs enquêtes à travers nombre de wilayas sur la base d'ordonnances d'élargissement de compétences, qui ont permis de résoudre l'affaire. «La quantité globale de drogue saisie jusqu'au mois de novembre 2016, par la BRI de la wilaya d'Alger, s'élève à près de quatre tonnes de cannabis», a-t-il rappelé.

Au cours de l'année 2014, les mêmes services ont saisi trois quintaux de résine de cannabis, précise la même source. Début 2015, la même brigade a réussi à démanteler un réseau spécialisé dans le trafic de drogue et à saisir 7 autres quintaux de résine

de cannabis (kif traité) et 5 000 comprimés psychotropes (Ecstasy). Une quantité de 6 quintaux de la même substance a été saisie deux mois après, a rappelé M. Berrachedi.

Par ailleurs, une autre quantité d'une tonne et demi (1.5t) de la même substance a été saisie en avril 2016. Ces mesures coercitives viennent s'ajouter aux campagnes de sensibilisation menées par les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, notamment en direction des plus jeunes, indique le même responsable. Ces actions de sensibilisation, notamment depuis janvier 2016, ont donné des résultats positifs en ce sens que 36 personnes ont été orientées vers des centres de désintoxication.

Dans le même contexte, M. Berrachedi a salué le rôle efficace des associations, des établissements éducatifs et des mosquées dans les actions de sensibilisation contre le fléau de la drogue. **H. H./APS**

## In Amenas

### Quatre terroristes se rendent aux autorités sécuritaires

Quatre terroristes se sont rendus, hier, aux autorités sécuritaires dans la localité frontalière de Tarat relevant du secteur opérationnel d'In Amenas, dans le sud du pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'ANP et ses services de sécurité, quatre terroristes se sont rendus, ce matin 27 novembre 2016, aux autorités sécuritaires dans la

localité frontalière de Tarat relevant du secteur opérationnel d'In Amenas, en possession de quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et huit chargeurs garnis», ajoute le communiqué, précisant qu'il s'agit des terroristes recherchés dénommés B. Djelloul, B. Abdelmalek, B. Miloud et B. Cherif.

D'autre part, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont saisi, le 26 novembre 2016, deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov,

trois chargeurs et une quantité de munitions, suite à des opérations de fouille et de ratissage à In Guezzam (6<sup>e</sup> RM)».

«Ces résultats interviennent suite aux opérations menées par les détachements de l'ANP, en étroite coordination avec les différents services de sécurité et l'exploitation efficiente de renseignement et d'information», souligne le MDN.

Ghani O.